

Les Options EPS Danse de l'académie de Créteil : une diversité de démarches d'enseignement

Introduction

A l'occasion de la journée du « Stage des formateurs » du 17 mars 2008 inscrit au PAF de l'académie de Créteil, des professeurs d'EPS en charge d'une Option EPS Danse ont été réunis. Nous avons pu ainsi confronter nos démarches et dresser une sorte de « portrait » de l'Option EPS Danse dans l'académie. Il s'avère être métissé, comme un portrait aux multiples visages.

Cadre de présentation des options de l'académie:

Afin de rendre la comparaison la plus lisible possible, nous proposons un cadre de présentation commun. En voici les champs :

1. La conception générale d'enseignement qui sous-tend la démarche choisie

Thierry Tribalat a répertorié 4 grands types de démarches d'enseignement des activités artistiques :

- la démarche ANALYTIQUE : consiste à transmettre un style de danse donné
- la démarche EXPRESSIVE et LUDIQUE : privilégie et recherche la spontanéité des réponses des élèves
- la démarche INSTRUMENTALE : valorise le projet de création pour une échéance donnée, en réponse à des impératifs institutionnels
- la démarche ARTISTIQUE : recherche la construction d'une motricité individuelle, singulière. Se centre sur l'activité créatrice

2. Le cursus proposé et ses objectifs par trimestre

Qu'est ce qui mobilise l'enseignant avec ses élèves dans un contexte donné ?

- l'expression
- la communication
- la symbolique

Comment s'organisent les thématiques de travail dans l'année ?

Quels en sont les temps forts ?

Quels protocoles d'évaluation ?

3. L'aménagement des créneaux horaires par niveau de classe

Selon les moyens horaires (Dotation Horaire Globale) dont dispose l'établissement, plusieurs aménagements sont possible afin de répondre aux exigences institutionnelles de quota d'heures d'enseignement nécessaires à la validation de l'option.

Si chaque niveau de classe doit bénéficier de 3 heures d'enseignement par semaine, et ce sur les 3 années du cursus, il est possible, selon le contexte, d'annualiser les heures, de regrouper 2 ou 3 niveaux de classe sur certains créneaux horaires...

4. La nature des partenariats engagés

Si le travail en partenariat avec une structure culturelle n'est pas une obligation dans le cadre de l'option EPS, il est toujours une source de richesse et d'ouverture pour l'enseignement des arts. Il peut s'organiser très différemment selon les projets d'option (nature et nombre d'intervenants, quantité et lieu d'interventions, répartition des heures groupée ou non...